



Institut Régional d'Enseignement Supérieur et de Recherche en Développement Culturel

IRES-RDEC / LOMÉ-TOGO

Diplômes de Licence, Master et de Doctorat reconnus par le CAMES

ACCORD DE SIEGE REVISE
DU 04 OCTOBRE 2006

CONFERENCE DES MINISTRES

DIRECTION GENERALE

SECRÉTARIAT GENERAL

DIRECTION AFFAIRES ACADEMIQUES ET SCOLARITE

N° 0149 /IRES-RDEC/DG/SG/DAAS/25

APPEL INTERNATIONAL A CANDIDATURES POUR LE RECRUTEMENT EN LICENCE PROFESSIONNELLE

ANNEE ACADEMIQUE : 2025-2026

Pour le compte de l'année académique 2025-2026, l'Institut Régional d'Enseignement Supérieur et de Recherche en Développement Culturel (IRES-RDEC) de Lomé (Togo) lance un appel à candidatures en vue du recrutement des étudiants pour une formation en Licence professionnelle « Développement culturel ».

Spécialités :

Trois (3) spécialités sont ouvertes pour la Licence :

- 1- Archives et documentation**
- 2- Gestion hôtelière**
- 3- Industries culturelles et créatives**

Compétences et/ou aptitudes professionnelles :

A l'issue de la formation, les diplômés seront capables notamment de :

- Traiter (surtout numériser) les différents types de fonds et documents ;
- Diffuser les fonds documentaires par des techniques appropriées ;
- Planifier et organiser les différentes activités de la chaîne documentaire ;
- **Gérer les structures hôtelières ;**
- Tenir une filière de l'industrie hôtelière ;

- Faire la promotion d'un établissement hôtelier ;
- Promouvoir l'une des filières des industries culturelles et créatives ;
- Gérer une entreprise culturelle et créative ;
- Animer un marché des arts et de la culture ;
- Concevoir et mettre en œuvre un projet dans l'une des spécialités susmentionnées.

Durée de la formation :

La formation dure six (6) semestres soit trois (3) ans.

Conditions d'inscription :

Pour tout candidat, être titulaire du baccalauréat deuxième partie, séries A, C, D et G ou d'un diplôme équivalent.

Les candidats sont reçus sur étude de dossier.

Dossiers de candidature :

Les dossiers de candidature doivent comporter :

1. une demande adressée à Madame le ministre de la communication, des médias et de la culture précisant la spécialité ;
2. une copie légalisée de l'acte de naissance ;
3. un duplicata ou une copie légalisée du certificat de nationalité ;
4. la copie légalisée du diplôme requis ;
5. une autorisation délivrée par le ministre de tutelle du candidat (uniquement pour les fonctionnaires et le personnel des collectivités locales) ;
6. le reçu de versement des frais d'étude de dossier non remboursables d'un montant de 25.000 F CFA.

Dépôt de dossier :

Les dossiers physiques de candidatures sont déposés à la Direction générale de l'IRES-RDEC, sise dans l'enceinte de l'Ecole nationale d'administration (ENA) tous les jours ouvrables, de 7h à 12h les matins et de 14h30 à 17h30 les après-midis.

Pour les inscriptions en ligne, les dossiers de candidatures peuvent être envoyés à l'une des adresses ci-après : **daasiresrdec@gmail.com** ou **licenceiresrdec@gmail.com**

Date de clôture :

La date de clôture du dépôt des dossiers de candidature est fixée au **15 septembre 2025**.

Renseignements :

Pour toutes informations complémentaires, s'adresser à la Direction générale de l'IRES-RDEC, sise dans l'enceinte de l'ENA, **tél : (+228) 22 22 44 33** ou écrire aux adresses suivantes : **daasiresrdec@gmail.com** ou **licenceiresrdec@gmail.com**

Cet appel à candidatures peut être également consulté sur le site de l'Institut : **iresrdec.org**

15 JUIL 2025

Fait à Lomé, le.....

Le Directeur Général



Professeur Kodjona KADANGA